

# Challenge de bridge la Loire



## Règlement 2023-2024

1. Le challenge comporte 8 tournois par paires réalisés en présentiel. Les donnes sont pré-distribuées (24 donnes minimum jouées à chaque séance).
2. Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins 6 tournois, les 6 meilleurs seront pris en compte.  
  
Toutefois, afin de promouvoir la participation des joueurs classés en 3ème et 4ème séries, le nombre de participation pour ces derniers est ramené à 5 pour pouvoir être classé, les 5 meilleurs résultats étant pris en compte.
3. Tous les tournois peuvent être effectués avec le même partenaire.
4. Le classement final sera axé sur l'addition des places dans chaque ligne. En cas d'ex-æquo, le joueur ayant le plus faible indice de valeur est placé devant. En cas de nouvelle égalité, le joueur ayant le moins de points d'expert est classé devant.
5. Inscription préalable sur le site de la FFB : rubrique compétition - comité du lyonnais - festival - challenge de la Loire.
6. Début des tournois à 14h15 précises : au-delà aucun joueur ne sera accepté, sauf cas de force majeure.
7. Droit de table : 8€ par joueur.
8. L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral (Lionel DUBOURGNON).
9. Les résultats provisoires, seront proclamés à la fin de chaque séance et confirmés après contrôle, puis mis sur le [site du challenge](#)
10. Point d'expert et de performance pour les joueurs classés en fonction des dotations qui seront attribuées par le comité du lyonnais à condition d'être licencié au sein du comité du lyonnais. Le nombre maximum de points de performance attribués uniquement aux joueurs de 1ère ou de 2ème série est de 10.
11. 5 participations permettent d'être invité à la soirée de clôture.
12. Le challenge de la Loire est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux seuls joueurs de la Loire.